

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (INTERNATIONAL) N°012 /ANSER/DG/PI/2022  
– PDL 145 Territoires**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DE MENER L'ETUDE DE  
BASE (DE REFERENCE) DU PROJET D'ELECTRIFICATION DES 22 TERRITOIRES  
DU POOL GRAND KASAÏ**

N° Avis : N° 012/ANSER/DG/PI/22

Pays : **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) ;**

Provinces : **Kasaï, Kasaï oriental, Kasaï Central, Sankuru et Lomami**

Source de financement : **Fonds Propres**

Date de publication : 18 octobre 2022

Date de clôture : 02 Novembre 2022

---

**I. Contexte général**

L'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieu rural et périurbain- ANSER en sigle - est la structure gouvernementale chargée de la promotion et du financement de l'électrification en milieu rural et périurbain. Elle assure la réussite du pari de l'électrification de la République Démocratique du Congo et de l'accès facile à l'électricité. La nomination, par ordonnance n° 20/121 du 17 juillet 2020, de ses mandataires, catalyse la concrétisation de ses activités.

Dans le cadre du Programme de Développement Local (PDL-145T), l'ANSER a prévu dans ses Plans locaux d'électrification, un portefeuille de 269 projets regroupés dans le Programme d'Investissements Prioritaires 2022-2023 (PIP), au bénéfice de 3.5 Millions de ménages, pour une capacité installée d'environ 220 MW, pour étendre l'accès pour tous à l'électricité mais aussi pour impulser une transformation structurelle des économies locales et rurales.

Après le passage dans le Grand-Kasaï du Chef de l'Etat au mois de janvier dernier, celui-ci a déploré le manque des infrastructures en générale et en particulier celles relatives à l'électricité. C'est ainsi que le Gouvernement, par l'impulsion du Chef de l'Etat, a entamé l'électrification du pays en mettant à disposition de l'ANSER les moyens pour réaliser les projets du PIP

L'ANSER a alors lancé un portefeuille de 22 projets issus du PIP, à impacts rapides et intégré à usages productifs générateurs de revenus, au bénéfice de 175 500 ménages de la province du Grand Kasaï pour une capacité à installer de 18.5 MW (largement décentralisés.

Ces 22 projets dits « d'urgence » comprennent :

- 19 projets de construction des centrales solaires photovoltaïques (voir liste en annexe) ;

- 3 projets de construction hydroélectrique dans le site de Lúdimbi, Mwanza-Ngoma et Mbombo.

Ces projets visent :

- A court terme : l'amélioration du taux d'électrification du pool Grand Kasai, notamment :
  - Améliorer l'éclairage public à même de contribuer à l'élimination de poches noires
  - Améliorer l'accès des ménages et des Industries, Petites, Moyennes Entreprises Artisanat (IPMEA) à l'électricité
- A moyen terme : l'amélioration du cadre de vie de la population :
  - Favoriser l'émergence des activités (petit marché spontané, lecture par les élèves, centres de divertissement, etc.) aux abords de l'éclairage public
  - Améliorer le cadre de vie au sein des ménages (regarder la télé, suivre la radio, faire fonctionner le réfrigérateur...)
  - Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins de santé et de l'éducation
  - Contribuer à l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'eau potable
- A long terme : le développement socioéconomique local par, notamment :
  - Intensifier les usages productifs de l'électricité (unité de production et de transformation) qui permettent de (i) diversifier l'économie locale, (ii) créer les emplois et (iii) générer des revenus, via l'intensification des usages productifs de l'électricité

C'est dans ce cadre que l'ANSER lance un Avis à Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un consultant (cabinet) chargé de mener l'étude de base (de référence) du projet d'électrification des 22 territoires du pool grand Kasai.

***Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les cabinets (International et national).***

## **II. Objectif de l'intervention du consultant**

L'objectif général de cette mission est de collecter les données socioéconomiques de base (situation de référence) liées aux ménages, usages productifs (Industries, Petites, Moyennes Entreprises Artisanat « IPMEA », chaîne des valeurs et autres potentiels économiques) et usages collectifs (Ecoles, centres de santé, centres récréatifs, foyers sociaux...), pour les 22 projets à réaliser, au regard des conditions de vie dans l'espace Grand Kasai. (Les zones ciblées sont reprises dans l'annexe du présent AMI).

Les objectifs spécifiques sont :

- O.S.1 : Collecter les données socioéconomiques** (profil des ménages, niveau de dépenses énergétiques à date en terme d'achat de bougies, lampes torches, générateurs, % des ménages dirigés par les femmes, etc...) en se servant d'une approche participative afin d'impliquer toutes les parties prenantes dans l'identification, l'analyse et la recherche de solution aux différents problèmes et goulots d'étranglement constituant un frein au développement des économies locales des 22 territoires à électrifier dans le grand Kasai prévue dans le plan de développement local de 145 Territoires.

**O.S.2 : Identifier les types de perturbation que ce projet d'électrification peut générer sur le plan social et environnement** (effets pervers sur l'emprise du projet et les mesures de mitigation, par rapport aux communautés riveraines)

**O.S.3 : Etudier le modèle économique** à même d'assurer la durabilité des investissements de l'ANSER (Maintenance) et une gestion efficace et efficiente de la desserte en énergie électrique par les partenaires locaux afin de parvenir au développement social et économique des communautés locales.

**Documenter les effets liés au défis logistiques** (vu l'enclavement et les défis d'accessibilité dans les zones ciblées)

### **III. Durée de la mission**

La mission va de l'entrée en vigueur du marché jusqu'au mois de Février 2023.

La mission a une durée de 45 jours ouvrables étalés en deux (2) mois

### **IV. Profil du Consultant**

Les consultants (firmes) désireux de figurer sur la liste restreinte doivent fournir les informations indiquant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter des services.

Le consultant doit être une firme (Cabinet) ayant (i) une expérience avérée d'au moins 5 années en gestion et/ou évaluation de projets ou programmes, (ii) une expérience et réussite prouvées dans la conduite des études d'impacts socioéconomique et environnemental ; (iii) avoir réalisé au moins 3 études de base (de référence) dans différents projets du secteur d'électricité, (iv) avoir défini au moins un modèle économique d'un projet. Un projet d'électrification en milieu rural et périurbain serait un atout.

Les références présentées doivent au minimum comporter les renseignements suivants :

- Client
- Nom du marché et brève description
- Localisation du marché
- Montant du marché
- Durée du marché : dates de début de fin d'exécution
- Preuve de réception du rapport final par le client

Il doit présenter une liste et CV détaillés des membres dédiés à la Mission.

Les documents suivants ou leur équivalent (pour les candidats étrangers) doivent **obligatoirement** être joints à la manifestation d'intérêt :

- Une copie de l'identification nationale
- Une copie du numéro impôt
- Une copie de l'attestation de régularité des cotisations sociales à la CNSS
- Les statuts dument notariés
- Une copie de l'immatriculation au nouveau registre de commerce
- Une copie de l'Attestation fiscale en cours de validité sans solde débiteur signée conjointement par la DGI et DGA
- Les états financiers de trois dernières années (2019, 2020 et 2021) certifiés par un Expert-Comptable dument agréé par l'ordre National des Experts Comptables

- Une attestation de non faillite.

Le consultant peut s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'engagement solidaire.

**Pour les cabinets étrangers, s'associer avec un cabinet local serait un atout.**

<b>Critères de sélection</b>		<b>Points</b>
1.1	Présentation des documents de fonctionnement de la firme (ou leurs équivalents pour les cabinets étrangers) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut <b>(1point)</b></li> <li>- N° impôt <b>(1 point)</b></li> <li>- Certificat d'affiliation à la CNSS <b>(1 point)</b></li> <li>- N° national d'identification <b>(1point)</b></li> <li>- RCCM <b>(1 point)</b></li> <li>- Attestation fiscale en cours de validation sans solde débiteur <b>(1 point)</b></li> <li>- Attestation de non faillite <b>(1 point)</b></li> <li>- Etats financiers de trois dernières années <b>(3 points)</b></li> </ul> <p><b>TOTAL</b></p>	<b>10 points</b>
1.2	Expérience Générale dans la réalisation des études de base (référence) pour les projets et/ou Programme de Développement Communautaire en Afrique subsaharienne <p><b>TOTAL</b></p>	<b>20 points</b>
1.3	C.V du personnel clé à affecter à la mission <p><b>TOTAL</b></p>	<b>15 points</b>
1.4	Expérience spécifique dans la réalisation des missions similaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience dans la gestion et/ou évaluation des projets ou programmes <b>(10 points)</b> ;</li> <li>- Une expérience et réussite prouvées dans la conduite des études d'impact socioéconomique, en Afrique subsaharienne <b>(20 points)</b> ;</li> <li>- Une expérience avérée dans la conduite des études d'impact environnemental <b>(5 points)</b> ;</li> <li>- Une Expérience dans la définition des modèles économiques pour des projets et/ou Programmes d'électrification rurale, en Afrique subsaharienne <b>(20 points)</b></li> </ul> <p><b>TOTAL</b></p>	<b>55 points</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>100 points</b>

## V. Informations et réponses à l'AMI

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence sur le site Internet de l'Agence Nationale de l'Électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain [www.anser.gouv.cd](http://www.anser.gouv.cd) ou à l'adresse : ou physiquement **au n°4854, Avenue Lukusa, dans la Commune de la Gombe, du lundi au vendredi de 8h00' à 15h30', heures locales (TU + 1), contact : 0810111171 , E-mail : [pm@anser.gouv.cd](mailto:pm@anser.gouv.cd) avec copie à [anser@anser.gouv.cd](mailto:anser@anser.gouv.cd).**

Les réponses à cet Avis à Manifestation d'intérêt doivent être adressées à **Monsieur le Directeur Général de L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieu Rural et péri-urbain « ANSER », et déposées au plus tard le 1 Novembre à 14h30', heures locales (TU+1), à l'adresse sus-évoquée.**

**RESPONSABLE DES MARCHES**  
**Idesbald CHINAMULA VUNINGOMA**



**ANNEXE****Projets à impacts prioritaires dans l'espace Grand Kasai**

N°	Projet	Site/Territoire	Centre à électrifier	Puissance (kW)	Ménages
1	Solaire/Kasai	Tshikapa/ Kamonia	Kamonia et périphérie de Tshikapa	300	4 500
2	Solaire/Kasai Central	Kamayi/ Kananga	Périphérie de Kananga	1 000	15 000
3	Solaire/Kasai Oriental	Mupompa/ Mupompa	Mupompa	200	3 000
4	Hydro/Kasai Central	Mwanza- Ngoma/Demba	Bena Ieka	1 100	16 500
5	Hydro/Kasai Central	Mbombo/Kazumba	Kazumba centre	8 000	12 000
6	Solaire/Kasai Oriental	Mbuji-Mayi/ Mbuji-Mayi	Mbuji-Mayi périphérie	700	10 500
7	Solaire/Lomami	Kakese/ Kabinda	Kabinda centre	400	6 000
8	Hydro/Lomami	Ludimbi/ Kabinda	Ludimbi	600	9 000
9	Solaire/Lomami	Ngandajika/ Ngandajika	Ngandajika centre	200	3 000
10	Solaire/Lomami	Mwene Ditu/ Mwene Ditu	Mwene Ditu centre	200	7 500
11	Solaire/Lomami	Lubao/ Lubao	Lubao centre	100	1 500
12	Solaire/Lomami	Mwabilu/ Kabinda	Kamama	100	1 500
13	Solaire/Sankuru	Lusambo/ Lusambo	Lusambo centre	500	7 500
14	Solaire/Sankuru	Lumumbaville/ Wembonyama	Lumumbaville	200	3 000
15	Solaire/Kasai	Mweka	Mweka Centre	500	7 500
16	Solaire/Kasai	Luebo	Luebo	1 000	15 000
17	Solaire/Kasai Central	Luiza	Luiza Centre	500	7 500
18	Solaire/Kasai Oriental	Katanda	Katanda Centre	500	7 500
19	Solaire/Kasai Central	Tshimbulu	Tshimbulu Centre	1 000	15 000
20	Solaire/Sankuru	Lubefu	Lubefu Centre	200	7 500
21	Solaire/Sankuru	Lodja	Lodja Centre	500	7 500
22	Solaire/Kasai Oriental	Tshilenge/Lukalaba	Lukalaba	500	7 500
<b>TOTAL</b>				<b>18 300</b>	<b>175 500</b>

